

**RAPPORT SUR LA  
SITUATION FINANCIÈRE  
DE LA VILLE DE LÉVIS  
PRÉSENTÉ PAR LA MAIRESSE  
MME DANIELLE ROY MARINELLI**

**16 novembre 2009**

Mesdames les conseillères,

Messieurs les conseillers,

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, je désire féliciter tous les membres du nouveau conseil municipal pour votre élection bien méritée du 1<sup>er</sup> novembre dernier. Dans l'intérêt de la collectivité que nous représentons et dont nous avons mis à jour notre connaissance des attentes lors de la campagne électorale, je vous souhaite un excellent mandat. La rigueur obligatoire dans l'exercice de notre fonction n'aura d'égal que le plaisir à l'exercer. J'interprète le mandat fort que nos concitoyens et concitoyennes nous ont offert comme un désir de maintenir la vitesse de croisière de Lévis dans l'affirmation de son potentiel.

Lors du mandat précédent, nous nous sommes dotés d'infrastructures dignes d'une ville de notre rang ainsi que de leviers modernes de gestion de notre développement. Sur ce point, je cite notamment le schéma d'aménagement et de développement révisé, l'approche intégrée de service à la clientèle, le plan de gouvernance et l'outil complet et performant de simulation budgétaire décennale avec lequel la Ville de Lévis est finaliste pour un prix d'excellence de l'*Institut d'administration publique du Québec*. À cette date-ci l'an dernier, je disais que le temps passait vite lorsque l'harmonie règne et que le contexte est favorable à la collaboration et à l'effervescence. Les quatre prochaines années risquent d'être aussi palpitantes et stimulantes sur le plan des réalisations et de l'accroissement de notre sentiment d'appartenance envers notre milieu.

À l'aube de mon deuxième mandat, je vous présente ce soir mon rapport sur la situation financière de la Ville de Lévis prévu par l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*.

Ce rapport doit être présenté une fois par année, au moins quatre semaines avant le dépôt

du budget. Les éléments suivants y sont dévoilés :

- ✓ les états financiers 2008 et les rapports des vérificateurs ;
- ✓ les indications préliminaires sur les états financiers 2009 ;
- ✓ le programme triennal d'immobilisations pour les années 2009, 2010 et 2011 ;
- ✓ les orientations générales du programme triennal d'immobilisations pour les années 2010, 2011 et 2012 ;
- ✓ les orientations générales du budget 2010.

Pour compléter ce rapport et tel qu'exigé par l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* et par la *Loi sur les cités et villes*, le détail des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire ou supramunicipal de même que le détail des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus depuis le dernier rapport sur la situation financière de la Ville vous sont présentés dans les annexes A et B.

## **Les états financiers 2008 et les rapports des vérificateurs**

---

### **Les résultats et les surplus**

Les opérations municipales de l'année 2008 se sont soldées par des revenus additionnels de 5,7 M \$, des dépenses additionnelles de 5,4 M \$ atténuées par l'utilisation de réserves financières et de surplus pour un montant de 2,1 M \$, laissant ainsi un résultat net favorable de 2,4 M \$, soit 1,4 % du budget global de 168 M \$. Au 31 décembre 2008, le surplus non affecté totalisait 6,5 M \$ et le surplus affecté s'élevait à 6,6 M \$. Du surplus non affecté, un montant de 1,8 M \$ a été utilisé au cours de l'année 2009 :

- ✓ pour financer temporairement 750 000 \$ de projets du PTI en attendant l'adoption de règlements d'emprunt;
- ✓ pour renflouer diverses réserves financières à la hauteur de 400 000 \$ (cours d'eau et franchises d'assurances);
- ✓ pour payer des dépenses non récurrentes de l'ordre de 650 000 \$ (exemples : plan d'intervention en cas de pandémie, plan de visibilité du Skins Mondial Telus) ;

laissant ainsi un solde inutilisé à ce jour de 4,7 M \$.

### **L'endettement**

L'endettement total net à long terme au 31 décembre 2008 se chiffrait à 200,4 M \$, en hausse de 10,8 M \$ par rapport à la même date l'an passé. Il est important de mentionner qu'une large partie de cette hausse n'a eu aucun impact sur le compte de taxes des contribuables en 2009.

En effet, nous avons investi 9,3 M \$ pour des projets générateurs de revenus, qu'on appelle aussi des projets autofinancés. Citons le Centre de congrès et d'exposition de Lévis, l'acquisition de terrains à des fins industrielles dans le secteur de l'Innoparc de même que les projets domiciliaires. Les revenus additionnels de taxation compensent entièrement les frais de financement inhérents à ces projets.

On se souviendra que cet endettement se situait à 181,8 M \$ lors de la naissance de la nouvelle Ville au 1<sup>er</sup> janvier 2002. À cette époque, notre richesse foncière uniformisée (RFU) était de 4,7 milliards \$ en comparaison de plus de 10 milliards \$ aujourd'hui. Pour cette raison, nous surveillons davantage l'évolution du ratio d'endettement sur la richesse foncière uniformisée. Au cours des dernières années, ce ratio a évolué de la façon suivante :

- ✓ au 31 décembre 2005 : notre ratio : 2,94 %, moyenne des 9 grandes villes : 3,30 %<sup>1</sup> ;
- ✓ au 31 décembre 2006 : notre ratio : 2,56 %, moyenne des 9 grandes villes : 3,09 %<sup>1</sup> ;
- ✓ au 31 décembre 2007 : notre ratio : 2,39 %, moyenne des 9 grandes villes : 2,96 %<sup>1</sup> ;
- ✓ au 31 décembre 2008 : notre ratio : 2,26 %, moyenne des 9 grandes villes : 3,10 %.

<sup>1</sup> Données provenant du profil financier produit par le Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire

Les chiffres le démontrent, nous avons le moyen de nos ambitions.

Tel que nous nous y étions engagés pour chacune des années de notre mandat, une partie du surplus non affecté, soit 200 000 \$, a été consacrée au remboursement de la dette lors de l'émission d'obligations effectuée en septembre dernier.

## **Les rapports des vérificateurs**

Depuis le regroupement, le rapport financier de la Ville est attesté par deux rapports de vérificateurs, soit celui de la firme externe de comptables agréés Lemieux Nolet, s.e.n.c. ainsi que celui du vérificateur général de la Ville. Les rapports annuels des vérificateurs pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 ont été émis sans restriction. Ces rapports stipulent que les états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2008 ainsi que les résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

## **Les indications préliminaires sur les états financiers 2009**

Le rapport semestriel du trésorier sur les revenus et dépenses de la Ville sera déposé ce soir au conseil. Ce rapport fait mention des revenus et des dépenses comptabilisés au 30 septembre 2009 ainsi que ceux projetés au 31 décembre 2009. Alors que le premier rapport de projections au 30 avril laissait entrevoir un déficit de l'ordre de 1 250 000 \$, le deuxième rapport au 30 septembre fait état d'un mince surplus de 10 000 \$ sur un budget de 181 450 000 \$, donc aussi bien parler de l'équilibre budgétaire.

Le léger surplus de près de 10 000 \$ est le fruit de revenus nets moindres de l'ordre de 430 000 \$ et de dépenses moindres à la hauteur de 440 000 \$. Parmi les principaux éléments, mentionnons :

Au chapitre des revenus :

- ✓ des revenus additionnels de 950 000 \$ pour les droits de mutation ;
- ✓ des revenus d'intérêts à la baisse de 460 000 \$.

Au chapitre des dépenses :

- ✓ une économie de près de 600 000 \$ au chapitre du service de dette dont une grande partie est attribuable à la chute des taux d'intérêts ;
- ✓ un dépassement de près de 500 000 \$ de l'ensemble de nos objectifs de récupération budgétaire dans les dépenses qui ont atteint 1,6 M \$ alors que la cible était de 1,1 M \$ ;

## **Le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2009, 2010 et 2011**

Le PTI pour les années 2009, 2010 et 2011 prévoit des investissements de 280 M \$, dont 120 M \$ (43 %) financés par des emprunts à long terme pouvant avoir un impact sur l'effort fiscal global des contribuables. Le solde de 160 M \$ est composé de projets s'autofinçant ou financés par des subventions gouvernementales, des contributions de promoteurs, le fonds d'administration, le fonds de roulement, la réserve financière pour le développement du territoire ainsi que le fonds réservé pour les parcs, terrains de jeux et espaces naturels.

Des projets, pour un montant brut de 94 M \$, étaient prévus pour l'année 2009. Le PTI établit une liste de possibilités dont la réalisation concrète dépend en partie de facteurs extérieurs à la Ville, comme l'évolution des programmes d'aide aux infrastructures des gouvernements supérieurs. Actuellement, les immobilisations réalisées et payées se chiffrent à environ 27 M \$ répartis sur quelques 300 projets. L'année 2009 devrait se terminer avec des investissements bruts estimés à 55 M \$ dont environ 30 M \$ d'emprunts nets. La différence de 25 M \$ est absorbée par des subventions gouvernementales, la contribution des promoteurs immobiliers au développement de nos réseaux et d'autres sources de financement ne requérant pas d'emprunts à long terme.

Parmi les plus importants, j'aimerais signaler les projets suivants :

- ✓ la réfection d'infrastructures d'aqueduc, d'égout et de voirie (dont la mise à niveau et l'accroissement de capacité de l'usine d'eau potable de l'arrondissement Desjardins) (67 % à la réfection de nos réseaux) 36,7 M \$ ;

- ✓ les investissements dans les parcs industriels (dont les travaux de construction de rues dans le secteur de l'échangeur 305) 7,2 M \$ ;
  - ✓ la machinerie et les véhicules 2,1 M \$ ;
  - ✓ les projets relatifs aux technologies de l'information 1,5 M \$ .  
(Ceux-ci nous permettront d'être la première ville à offrir l'étalement du compte de taxes sur 12 mois)
-

## **Les orientations générales du Programme triennal d'immobilisations 2010, 2011 et 2012**

---

Le prochain PTI sera à nouveau composé de projets prioritaires en fonction de la réfection et de la mise aux normes des équipements et des infrastructures. Tout en améliorant l'ensemble des réseaux municipaux, ces investissements généreront des gains d'efficacité de même qu'un impact favorable sur la sécurité des personnes et des biens. Certains projets découlent d'obligations gouvernementales. De plus, nous devons investir afin de développer de nouveaux terrains industriels et commerciaux générateurs de revenus (Innoparc, Sortie 305, Parc industriel Bernières).

Tous les programmes de subvention et de financement disponibles pour réaliser les investissements majeurs seront encore et toujours scrutés à la loupe. Le prochain PTI laissera encore une grande place à la mise à niveau et à l'accroissement de capacité de l'usine d'eau potable de l'arrondissement Desjardins pour un montant global estimé à près de 60 M \$. Nous travaillerons à la réalisation du viaduc à Saint-Rédempteur, du complexe aquatique sur la Route du Pont à Saint-Nicolas et au réaménagement du secteur de la traverse dans le Vieux-Lévis, conditionnellement à l'obtention de subventions. L'enjeu est donc de taille pour notre Ville.

## **Les orientations générales du budget 2010**

---

En concordance avec les valeurs et les objectifs du plan de gouvernance qui mettent de l'avant une culture d'amélioration continue de la performance municipale, le comité exécutif a souhaité voir davantage d'implication de la part des directions de la Ville. Par une approche participative d'optimisation des ressources qui trace la voie pour le futur, l'Administration a débuté l'exercice budgétaire très tôt cette année. Afin d'appuyer la Direction générale et les directions, un mandat a été confié à une firme externe détenant une expertise en la matière auprès d'autres villes du Québec.

Le projet « Défi budgétaire 2010 » a permis de mettre en place une équipe de travail formée de ressources internes et externes pour identifier, filtrer, analyser, prioriser et mettre en place des solutions concrètes. Cet important exercice vient de se terminer et plusieurs pistes d'amélioration seront intégrées au prochain budget. Bien entendu, nous visons constamment à éviter les soubresauts du compte de taxes. Au cours des prochaines semaines, le comité exécutif examinera les recommandations de l'équipe de travail pour la confection du budget 2010 dont le dépôt est prévu en décembre.

Nous devons composer notamment avec l'épineux dossier du financement de la Société de transport de Lévis. Le règlement définitif du sous financement récurrent sera au cœur des préoccupations afin d'enclencher le plan d'amélioration des services et enfin de mieux répondre aux attentes des gens de Lévis. Nous anticipons un dénouement favorable. Le financement des déficits passés et courants constitue un défi majeur.

Nous entendons également poursuivre l'harmonisation des différents niveaux de taxation hérités des anciennes villes au rythme que nous avons suivi depuis le début, c'est-à-dire 1 %. Nous continuons cette pratique en guise d'effort de solidarité de tous les contribuables de la Ville. Cela signifie que les secteurs qui paient plus que la moyenne tolèrent que les écarts se corrigent plus lentement afin que l'impact ne soit pas trop lourd sur les secteurs qui paient moins.

## **Conclusion**

L'âme et le visage de Lévis ont grandement évolué depuis 2006 et le futur s'annonce tout aussi spectaculaire. Nous avons saisi au passage plusieurs opportunités de concrétiser des projets structurants. La recette de la collaboration est maîtrisée par nos catalyseurs du développement, qu'ils soient municipaux, institutionnels, communautaires ou commerciaux. Cet apprentissage fructueux et les résultats probants obtenus nous stimulent à attaquer d'autres défis de croissance.

Nous entendons planifier davantage l'ordonnancement des projets de notre ville. Prioriser est un principe fondamental de gestion car il canalise les énergies. D'autant plus que nous avons fait de l'efficience et de l'efficacité des mots d'ordre dans l'organisation. Nous amènerons la performance à un niveau supérieur en liant les actions aux stratégies de développement du territoire et d'optimisation des ressources qui sont en force à Lévis.

En complément à ces leviers, le cadre social sera défini par un positionnement affirmé et une image de marque associés à la coopération, atout indéniable lié à notre statut de berceau international. L'affichage urbain, les moyens de communication de même que toutes les offensives sectorielles et collectives (ville éducative, ville entrepreneuriale, Je choisis Lévis) trouveront un véritable sens sous le chapeau de ce positionnement éloquent.

*Célébrations Lévis 2011* sera une année culminante pour la consécration de notre appartenance à notre milieu de vie. Par l'entremise de ces fêtes, mais également à partir de nos engagements électoraux, des projets d'infrastructures naîtront et lèveront dans le ciel lévisien.

Le cadre environnemental bénéficiera d'un grand chantier novateur dont l'aboutissement sera un schéma environnemental. Grande toile stratégique de plans directeurs sur des sujets tels la foresterie urbaine, l'eau et les milieux humides, les paysages et j'en passe, cette idée originale se veut un complément au schéma d'aménagement et de développement qui a vu le jour sous notre administration.

L'autonomie économique de Lévis se poursuivra grâce au virage technologique qui s'opère actuellement chez nous. Offrir des emplois d'excellence nous rendra encore davantage attrayants pour les jeunes familles tout en favorisant la circulation est-ouest des personnes. Le projet de Centre d'exploration des sciences et des technologies figure toujours à notre agenda et la reprise économique devrait favoriser un dénouement heureux.

En terminant, nous continuerons de prendre notre place à l'échelle métropolitaine. Le rôle actif de Lévis dans les instances régionales comme la Conférence régionale des élus de la Chaudière-Appalaches, la Communauté métropolitaine de Québec, les comités de mobilité durable et d'accès à la région et l'Équipe Québec nous donnera droit à une reconnaissance et aux retombées directes ou indirectes.

Je vous remercie de votre attention.

Danielle Roy Marinelli

Mairesse de la Ville de Lévis